M. André Lefèvre, ministre de la Guerre, et Brancat, ministre de l'Hygiène sociale, étaient également présents.

A noter que M. Charles Condamin, qui dirigeait la partie, est le premier recteur français admis à notre ... pédagogique.

HIPPISME

LES COURSES A SAINT-CLOUD du 16 mars

Prix d'Ouverture. — 1. Nègre (Prahimbelo), pes. gag., 170.50, pl., 73.50; 2. Fancy (Maiden), pl., 37.50; 3. Ambroise (Revelle). — Non placés: Gilberell, Milbourg, Artémis.

Prix de Villarmaina. — 1. Mashara (O'Neill), pes. gag., 26.00, pl., 13.00; 2. Ad Gloriam (Garner), pl., 15.50; 3. Clugh (Mac Gee), pl., 17.50. — Non placés: Plantagenet, Fricourt, James the first, Cartridge, Jolie Bazquiana.

Prix d'Aubergenville. — 1. Clara Louise (March), pes. gag., 46.00, pl., 20.50; 2. Son Phœnix (Revelle), pl., 20.50; 3. Douzy (Head). — Non placés: Persia, Prisonnier, Son Bel.

Prix de Saint-Cloud. — 1. Deepdale (O'Neill), pes. gag., 126.00, pl., 58.50; 2. Bold Boy (Henry), pl., 115.50; 3. Boscobel (Garner). — Non placés: Le Fin, Brave, Amdyniade.

Prix du Val-Fleury. — 1. Battersea (O'Neill), pes. gag., 23.50; 2. Le Cosset (Breathes); 3. Never Mind (Mac Gee).

Prix de Rose de Mai. — 1. Princesse et Thule (Mellard), pes. gag., 34.00, pl., 22.00; 2. Rollette (Niaudet), pl., 16.00; 3. Fresh Lady (Christian), pl., 58.00. Non placés: Le Phœnix, Sargasse, Arenne du bois, Helvétia, La Cerne, Milk Way, Forchere, Triomphante.

ATHLÉTISME

ROUBAIX. — Stade Roubaisien. — Dimanche matin, de 8 h. 30 à 10 h., aura lieu, sur la piste du stadium, un entraînement de courses à pied en vue de la réunion du lundi de Pâques et du Challenge Bessonneau. Tous les équipiers non comprenant dans une équipe de football sont priés d'y assister.

— **Amical-Club des Arts.** — Entraînement obligatoire pour tous les athlètes, dimanche matin à 8 h. 30, sur le terrain de Lys, sous la direction de Fernand Dorchies.

TOURCOING. — Union Sportive Tourquennoise. — La Commission de S.A. de l'U.S.T., a fixé pour dimanche prochain 14 mars, un premier entraînement préparatoire des athlètes. R.-v. au terrain de la rue de Gand, à 10 h. très précises, pour tous les membres de la Section.

— **Association Sportive Tourquennoise.** — Dimanche à 9 h., aux Orions, entraînement des athlètes et des cross-men en vue des prochaines épreuves. La Commission espère que tous les athlètes non retenus par les matches de football se mettront de suite à l'entraînement.

COURSES A PIED

ROUBAIX. — Football-Club des Sports de Roubaix. — Demain à 8 h. du matin, rendez-vous place de la Liberté, au Mouchy, pour Hottewaert, Robart, Rousseau, Lemaire et Gouzens pour aller à l'entraînement à Ronchin avec les amis Dubar, Pezé et les frères Delcourt.

TOURCOING. — Cercle des Sports Tourquennois. — Dimanche, entraînement sur 15 kilomètres. Départ du siège à 9 h. Amende aux absents.

TIR

LUERS. — Société de tir la Jacqueline. — La réunion mensuelle aura lieu chez M. Auguste Detrannemie, le dimanche 14 mars, à 2 heures précises du soir.

BOXE

TOURCOING. — Cercle des Sports Tourquennois. — Tous les soirs de 7 à 8 h., entraînement pour les boxeurs du C.S.T. Les jeunes gens qui désireraient pratiquer le sport sont priés de se faire inscrire ci, rue du Brun-Pain. Entraînement obligatoire pour Bouvyt, Michaud, Cornard et Bartels en vue du gala du 21 courant, à Roubaix.

NATATION

LES CHAMPIONNATS DES « ENFANTS DE NEPTUNE ». — Voici le programme de la quatrième journée des championnats organisés dimanche 14 courant, à 3 h. 30, aux Bains municipaux de Tourcoing: 1° 50 mètres nage libre, championnat; — 2° Tentative de record des 200 mètres nage libre, par Henri Padoux. Tenant Bonelli, de Monaco, en 2 m. 40 s.; — 3° 100 mètres nage libre Dames, championnat; — 4° 400 mètres adultes nage libre, championnat; — 5° Plongeons. Match entre 5 plongeurs Dames et 5 plongeurs adultes; — 6° Course par équipes de 4 nageurs, handicap.

L'équipe partant scratch disputera les Championnats de France 1920.

7° Match de water-polo, équipes 1 et 2. Entrée unique: 50 centimes.

COMMUNICATIONS

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Toujours fidèle aux vieilles traditions, le Racing fêtera ce soir samedi le départ de ses conscrits de la classe 1920. Tous ces jeunes camarades sont donc priés de se trouver au local, 10, rue Neuve, à 7 h. du soir, où un punch d'honneur leur sera offert.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Dimanche 14 mars

Chez M. Henri PARENT, 1, boulevard de Metz, vente de 25 jeunes pigeons bagués 1920 de M. Dhael, de Petite-Synthe.

Cet amateur a cédé en 1919, des jeunes à M. Henri Parent, qui, en se rappelle, a obtenu de si beaux succès.

Les pigeons seront exposés à partir de samedi. La vente se fera à quatre heures précises, par les soins du commissaire-priseur. 22825d

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 14 mars, dans la vaste salle de l'Hippodrome, 2e Grand Concours international, 48 sociétés, 16.650 fr. de prix.

Lundi 15 mars, la plus grande partie de la saison, 5 de 9 pour 10.000 fr. Tous poulets. M. Paul Maurel et l'Hôtel-de-Ville contre la grande société Leuve et Wevaighem. L'on délivre des cartes d'entrée au Café de l'Hôtel-de-Ville, 4, Grand'Place. 46662

TIRAGES FINANCIERS

du 10 mars 1920

CREDIT FONCIER. — Obligations foncières communales à 300 fr. 5 ½ p. c. — Les 50 numéros suivants sont remboursés par 500 francs:

656.690	439.349	544.480	886.314	1.867.810	
714.947	492.337	1.121.206	1.658.752	1.233.789	
303.106	1.599.426	1.765.640	685.841	1.966.406	
1.603.070	770.205	1.384.718	1.388.103	1.124.191	
769.767	1.945.194	681.552	1.767.818	1.801.808	
980.532	85.026	539.548	1.264.416	1.767.318	
1.494.625	1.892.773	1.941.566	416.437	1.880.692	
1.217.124	1.890.546	235.466	1784.736	89.755	
264.994	83.701	1.218.441	988.896	419.641	
1.269.991	788.986	1.019.513	1.340.886	199.620	

BOURSE DE LILLE

du 12 mars 1920

Charbonnages. — Albi (act.), 979; Aniche, 3650; Anzin, 9800; Béthune, 9125, (50c), 163; Blanzy, 1750; Bruay, 2500, (10c), 252; La Clarence, 496; Courrières, 2299; Crespin, 290; Douchy, 1075; Dourges, 855; Drocourt (10c), 1189; Escarpelle, 960; Ferfay, 1140; Flines-lez-Raches, 130; Lens, 1875 Liévin (10c), 379; Ligny-les-Aires, 1530; Marles, 50 p., 4900; 70 p.s., 7040; (30c), 407; Meurchin, 3580; Vendin (act.), 277.

Valeurs d'électricité. — Bordeaux (act.), 470; (part), 440; Boulogne (act.), 1000; Bubrowa (act.), 3500, (part), 12500; Grebovitza (act.), 1950, (part), 5000; Kerpatchy, 4210, (part), 15000; Omnium (act.), 1555, (part), 7000; Polana (act.), 500, (part), 550; Potok (act.), 710; Wankowa (act.), 8100, (part), 405; Zagreb (act.), 840, (part), 570.

Sucreries et Glucoses. — Beaulieu-Monb., 2000; Five-Lille, 5450; Aniches Pr., 1170; Chaum. Fosses, 760; At. Const. Nord, 1941; Demain-Anzin, 3200; Arbel, 1435; Lille-Bonn, 5700; Const. d'Arr., 461; Marg. Béth., 364; S. I. Verrerie, 1075; Kuhlmann, 1850; Soc. Mat. Tr., 647.

MARCHE AU COMPTANT du 12 mars 1920

Crédit National, 499.50; Ouest Etat 4 p.c., 348; 5 p.c., 409.50; Ville de Paris 1892, 228.25; 1898, 275; 1899, 250; 1904, 272; 1910, 236.50; 1917, 505.50; 1919 (N), 494; 1919 (NL), 481; Foncier 1879, 455; 1913, 360; 1917, 524.50; Communes 1903, 338.50; 1920 (L), 514.50; 1920 (NL), 498.50; Argentine 1900, 84; Egypte unifié, 145.10; Japon 1913, 10.75; Russe, 45.50; Turc unifié, 66.75; Ouest action, 310; Ouest 5 p.c., 309; Orléans, 3 p.c., 356.

MARCHE DES CHANGES A L'ETRANGER du 12

Londres: Sur Paris, 49.35; sur Belgique, 47.50; Esc.: bons banque, 5 29/32; prêts à court terme, 4 p.c.

New-York: Sur Paris, 18.32; sur Londres, 371.75; câbles transfert, 375.75.

Genève: Sur Paris, 45.15; sur Londres, 22.13; sur Belgique, 46.50.

Milan: Sur Paris, 136.

Amsterdam: Sur Paris, 21.75; sur Londres, 1055; sur Belgique, 29.50.

Bruxelles: Sur Paris, 97.57; sur Londres, 47.55.

Rome: Sur Paris, 156; sur Londres, 47.35.

Alexandrie: 97 ½.

Barcelone: Sur Paris, 48.10.

Toutes les FIÈVRES DANGEREUSES

sont immédiatement guéries et savagées par l'emploi de la

Boisson Blanche

de l'Abbé Magnat

N'hésitez pas, dès les premiers symptômes, absorbez quelques flacons de ce précieux remède, et vous serez guéri

Prix de vente { 3.90 le flacon / 22 fr. la boîte de 6 flac. / Impôt compris { 40 fr. — 12 —

DÉPOT GÉNÉRAL

Pharmacie BREMOND, 65, bd Madeleine, Marseille

DÉPOT à ROUBAIX : Phie MOULIN 212, RUE DE L'ALMA à TOURCOING : Phie Flévet, 2, r. de Lille. 2.600a

Renseignements commerciaux

COURS DE CLOTURE DU HAVRE du 12 mars

Coton. — Mars, 712; avril, 712; mai, 700; juin, 698; juillet, 687; août, 679; septembre, 667; octobre, 643; novembre, 634; décembre, 601; janvier, 596; février, 595.

Lainage. — Mars, 1230; avril, 1230; mai, 1235; juin 1235; juillet, 1200; août, 1170; septembre, 1145.

Cafés. — Mars, 304; avril, 301.25; mai, 295.50; juin, 292.75; juillet, 287.50; août, 282; septembre, 278.25; octobre, 277; novembre, 275.50; décembre, 267.25; janvier, 266.25 février, 266.25.

ETATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances du 12 mars. — Eugène Westyne, rue de la Vigne, cour Hugue, 6. — Achille Desmuliers, rue Alfred-de-Musset, 63. — Jeanne Boson-Marcoret, rue Saint-Roch, 71. — Henri Jesson, rue des Arts, 185 bis. — Arthur Delphana, rue de la Vigne, cour Leroy, 16. — Valentin Tullier, rue Bell, 4. — Raymonde Méresse, rue Drouet, 53. — Camille et André Delacy, rue Bernard, 160.

FABRIQUE DE VOITURES D'ENFANTS. Drouffe-Chevalier, 126, rue Pierre-de-Roubaix, Réparations. 27449

Décès du 12 mars. — Charles Canion, 56 ans, rue du Pile, 138, cour Delannoy, 3. — Edmond Gossart, 1 mois, rue Charlemagne, 18. — Philomène Masson, 78 ans, rue Saint-Jean, 58. — Léon Vandewalle, 35 ans, rue des Longues-Haies, 205.

CROIX. — Naissances. — Marcelle Béhague, rue Pasco, 28. — Jeanne-Marie Van Thieghem, coteur Saint-Martin, 3.

Décès. — Agnès Forster, 83 ans, boulevard Zola, 4.

WASQUEHAL. — Publications de mariages. — Jules Lippens, journalier, et Odile Meerschaut, rattacheuse. — Henri Vancolen, attacheur, et Marie Dewière, soigneuse.

WATTRELOS. — Naissances. — Julienne Desodt, hameau du Nouveau-Monde, 36.

Publications de mariages. — Polydore Laporte, électricien, et Marie Wuyletzke, sans profession, à Mouscron. — Marceau Despres, rentreur, à Tourcoing, et Marie Becquet, ménagère. — Alfred Hayart, tisserand, à Wattrelos, et Marie Blondeau, sans profession. — Emile Rommens, marchand de chaussures, à Tourcoing, et Estelle Duez, piqûrière. — Augustin Vasseur, mineur, à Billy-Montigny (P.-de-C.), et Marie Toye, ménagère. — Eugène Spriet, boulanger, et Elise Dautricourt, sans profession, à Saint-Cyr-l'Ecole (S.-et-O.). — Félicien Deverrevaere, cimentier, à Roubaix, et Angèle Vanaverbeke, bambrechouse. — Alexandre Vincent, tourneur à Croix, et Julie Danel, retordeuse.

Décès. — Régina Vanwesemael, 56 ans, rue de Trou-de-Fouve.

MOUVAUX. — Publication de mariage. — Emile Dujardin, magasinier, et Céline Deconinck, épicière, à Tourcoing.

Décès. — Emile Delannoy, 18 jours, rue Rouget-de-l'Isle, 8.

TOURCOING. — Naissances du 11 mars. — Roger Delmotte, rue de Varsovie, 73. — Jean Piévet, rue Jeanne-d'Arc, 19.

Du 12. — Henri Play, rue Achille-Testelin, 179. — André Craeye, rue Serpentine, cour Roussel, 1.

GRAND CHOIX ALLIANCES OR CONTROLE depuis 18 fr. Profiter réveil garanti vendu 19 fr. 95. Albert Vandeplancke, 53, rue de Mons. 28. 302

Publications de mariages. — Emile Rommens, marchand de chaussures, rue de la Croix-Rouge, 203, et Estelle Duez, piqûrière, à Wattrelos. — Augustin Vienne, visiteur au chemin de fer, rue du Bois, 53, et Amélie Delattre, dévideuse, rue Pasteur, 20. — Gustave Delsenne, patissier, rue du Château, 45, et Cécile Desprets, demoiselle de magasin, Grand'Place, 10. — Rémi Lanssens, rattacheur, rue de Lige, 42, et Marie Deleforterie, soigneuse, rue de Gand, 556. — Léonard Pélegrin, tailleur, rue Mascline, 15, et Marie Lepers, confectionneuse, rue de la Blanche-Porte, 147. — Henri Verscoutier, singeur, rue Ingres, 143, et Palmyre Petit, éphacheuse, rue de Menin, 46. — René Deblandre, employé de commerce, 1, Lys-lez-Lannoy, et Marie Mercier, piqûrière, rue Cuvier, cité Saint-Jean-Baptiste. — Georges Aves, employé de chemin de fer, rue Mascline, 76, et Philomène Mytor, ménagère, rue Mascline, 65. — Henri Lefebvre, dessinateur, rue de la Passerelle, 38, et Silvia Aufrère, sténo-dactylo, à Colombes. — Georges Rusting, employé, rue Winoc-Chocquel, 165, et Laure Desfrenes, sans profession, à Roubaix. — Georges Wallard, facteur des postes, à Tourcoing, et Adrienne Hue, couturière, à Wormhout. — Stéphane Delecaine, employé, rue Pamelart, 5, et Marie Honoré, sans profession, rue du Casino, 89. — Maurice Brismontier, employé de chemin de fer, rue Dupuytren, 21, et Angèle Vierlinck, repasseuse, rue de Moscou, 44. — Jules Copelle, dresseur de chaînes, rue du Presbytère, 5, et Germaine Dupouchelle, piqûrière, à Croix. — Charles Vanmarcke, entrepreneur de menuiserie, à Neuville-en-Ferrain, 1 Jeanne Chantry, tailleuse, rue Lafontaine, 21. — Désiré Dumoulin, domestique, rue de la Cité, 11, et Pauline Malfait, soigneuse, rue des Flandres, 21. — Louis Dubit, apprêteur, rue Jean-Bart prolongée, 52, et Jeanne Libbrecht, soigneuse, rue de Madrid, 34. — Albert Beaumont, monteur électricien, à Mouscron, et Marie Marckxaert, tricoteuse, rue Dupuytren, cour Vienne, 4. — Florian Parmentier, homme de peine, et Odile Vancraeynest, ménagère, rue de Boissons, 185. — Daniel Baratto, employé de commerce, rue Auber, 84, et Germaine Vanpoucelle, piletière, rue Marceau, 41. — Georges Hagoette, tuilleur, rue Cheverel, 11, et Valentine Chombeau, piqûrière, rue Cheverel, 37. — Victor Leclercq, brieur, rue de la Malcense, 222, et Jeanne Dejonckheere, soigneuse, rue de Strasbourg, 52. — Richard Monet, rattacheur, à Mouvaux, et Madeleine Sombsere, doubleuse, rue Ingres, 171. — Henri Liétar, préparateur en pharmacie, rue du Touquet, 8, et Jeanne Fontaine, sans profession, rue des Pints, 107. — Louis Belval, fontainier, rue de Dijon, 15, et Madeleine Maertens, soigneuse, rue du Pont-de-Neuville, 26. — Henri Labaletta, boucher, rue de l'Abattoir, 21, et Adèle Delfour, sans profession, rue Macon, 43. AU COEUR D'OR, 89, rue St-Jacques, 7g, vous trouverez le plus grand choix en ALLIANCES OR. Maison de confiance. CADEAUX POUR FETES. 349-1

Mariages. — Gaston Delesalle, sous-lieutenant, et Aline Bourdieaud, sans profession, rue Winoc-Chocquel, 58. — Alofs Gaereminck, journalier, et Julie Minne, ménagère, rue des Girondins, 46.

Messes et Obits

Un obit anniversaire sera célébré, chapelle du Carmel, rue Saint-Antoine, lundi 15 mars, à 9 h., pour le repos de l'âme de M. Eugène GUERIS, décédé à Paris, le 10 mars 1919. 22807d

Remerciements

Monsieur COUVEUSIER père, remercie les personnes qui ont assisté au service religieux anniversaire de Mademoiselle Emilienne, sa fille, des marques de sympathie qu'ils ont bien voulu lui témoigner. 22780d

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE à G. TRIBAUDEAU Fabt à BESANÇON

Six fois Prix, 35 Médailles d'Or au Concours de l'Horlogerie. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

LES GAGES DE L'EMPRUNT

L'APPORT DE NOS COLONIES

Le domaine colonial français a une superficie de 11 millions de kilomètres carrés; il est répandu sur la surface du globe de telle sorte qu'il donne une grande diversité de produits; il fournit à la métropole une très notable fraction des produits alimentaires et des matières qui lui sont nécessaires et il peut lui fournir bien davantage encore; il constitue en même temps un des marchés les plus importants pour la consommation des produits fabriqués français.

En 1913, dernière année normale, le total des importations et des exportations des colonies françaises a dépassé 3 milliards 1/4 de francs; dans ce total les importations en provenance de la France figuraient pour plus d'un milliard et les exportations vers la France pour 630 millions.

Pendant la guerre, la France a fait appel aux ressources de ses colonies. Entre 1913 et 1919 dernière année dont les statistiques complètes aient été publiées) les exportations d'Indo-Chine ont augmenté de 25 0/0, celles de Madagascar de 120 0/0 et celles de l'Afrique occidentale de 140 0/0. Le trafic eût été plus intense encore s'il n'avait pas eu à souffrir du manque de navires.

Pour l'avenir, nous savons que nos colonies pourront fournir en plus grande abondance certains produits qui nous sont indispensables comme la viande, le café, les textiles, etc... Mais de plus nous sommes en droit de compter sur les richesses minières encore inconnues que contient cet immense territoire vingt fois grand comme la France. Si demain les recherches entreprises font découvrir un gisement de pétrole, quel changement pour la situation de la France dans le monde. 2586ed

Les Etabts JAMET-BUFFEREAU sont les mieux organisés pour apprendre Sténo, Comptabilité, etc. — 205, Bd d'Armentières, ROUBAIX.

CREDIT DU NORD

4-6-8, Rue Jean-Roisin -:- 19, Rue National LILLE

SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT

C'est un placement très rémunérateur et de toute sécurité, garanti par le Crédit de la France par ses immenses richesses agricoles, minières industrielles, coloniales.

SOUSCRIVEZ à

l'Emprunt National 1920

du 19 février au 20 mars

5 0/0 d'intérêts — 50 0/0 de prime

Intérêt et prime nets d'impôts présents et futurs 4680

L'un des Gérants: Alfred MESSIAEN.

Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue

ANNONCES LEGALES

Etude de Me Alfred GOBLET, notaire à Cambrai (Nord), 1, Avenue de Valenciennes, (successeur de Me CHENU).

Formation de Société

Suivant acte passé devant Me GOBLET, notaire à Cambrai (Nord), soussigné le dix-neuf février mil neuf cent vingt, portant cette mention:

« Enregistré à Cambrai (bureau civile), le premier mars mil neuf cent vingt, folio 3, case 6. Reçu apport treize cent dix francs, pouvoir trois francs soixante-quinze centimes. Total treize cent treize francs soixante-quinze centimes. (Signé): BOONE. »

1° M. Eugène DELHUVENKE, industriel, demeurant à Roubaix, rue de Mouvaux, n° 118,

et 2° M. Constantin VANDERMEERSCH, industriel, demeurant à Tourcoing, rue de Mouvaux, n° 128,

Ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'un établissement industriel et commercial de fabrication de tissus situé à Roubaix, rue du Grand-Chemin, n° 55, et toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'industrie et au commerce des tissus.

Cette société a été constituée pour une durée de quatre-vingt années qui ont commencé à courir rétroactivement du quinze février mil neuf cent vingt et expirera le quinze février deux mille. Toutefois chacun des associés a le droit de faire cesser la société tous les dix ans à la fin d'un exercice social en prévenant son co-associé de son intention six mois au moins à l'avance et par écrit.

Le siège de la société est à Roubaix, rue du Grand-Chemin, n° 55.

La raison et la signature sociale sont: Vandermeersch et Delhuvenne.

Les affaires et intérêts de la Société sont gérés et administrés par les deux associés avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet. En conséquence, chacun d'eux a la signature sociale, mais il ne peut en faire usage que pour les affaires de la société.

Les pouvoirs de chacun des associés comprennent notamment ceux de recevoir et de payer toutes sommes, régler tous comptes, faire tous achats de matières premières et marchandises au comptant ou à terme, souscrire, endosser, accepter, acquitter tous effets de commerce, suivre toutes actions judiciaires, représenter la société dans toutes opérations de faillites et de liquidations judiciaires, se désister de tous droits, faire mainlevée de toutes inscriptions, saisies, oppositions et autres empêchements avant ou après paiement, traiter, transiger, compromettre.

Toutefois, les emprunts, les traités, marchés et soumissions de travaux supérieurs à dix mille francs ne pourront avoir lieu que du consentement des deux associés.

M. Eugène Delhuvenne apporte à la société, une somme de cent vingt mille francs qu'il a versée dans la caisse sociale ainsi que M. Vandermeersch l'a reconnu.

M. Vandermeersch apporte à la société une somme de dix mille francs, en espèces, qu'il a versée dans la caisse sociale ainsi que M. Delhuvenne l'a reconnu.

Total du capital social cent trente mille francs.

En outre Messieurs Vandermeersch et Delhuvenne ont apporté à la société le droit pour le temps en restant à courir du bail de l'usine et des bâtiments servant à l'exploitation du tissage, à eux consenti suivant bail sous seings privés annexé à l'acte de société.

Le capital social appartiendra au profit de chacun des associés et proportionnellement aux apports par lui fournis des intérêts à six pour cent l'an payables par semestre, le premier janvier et troisième juillet de chaque année.

Le cas de cession par un des associés de ses droits dans la société et le cas de décès de l'un ou de l'autre des associés ont fait l'objet de diverses stipulations qui seraient publiées le cas échéant.

Au cas où la société devrait être dissoute cette dissolution devrait faite dans les conditions prévues sous réserves.

Une expédition de l'acte de société précité a été déposée à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de Roubaix et de la Justice de Paix des cantons Est et Ouest de ladite ville, le huit mars mil neuf cent vingt.

Pour extrait et mention: Alfred GOBLET.

Etude de Me Paul FONTAINE, docteur en droit, notaire à Roubaix, rue Saint-Georges, n° 26.

Constitution de Société

Suivant acte reçu par Me Paul FONTAINE, notaire à Roubaix, soussigné, le dix-huit février mil neuf cent vingt, portant cette mention:

« Enregistré à Roubaix, « A. C. », 254-26-16, le dix-neuf février mil neuf cent vingt; reçu mille-cinq cent trente francs soixante-quinze centimes, dixmes comprris. (Signé): Erille. »

M. André-Gille-Christian LE MORVAN, chef de fabrication à l'Usine à Gaz de Roubaix, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing, n° 66;

Et M. Arthur-Emile STIERNET, sans profession, demeurant à Roubaix, Grande-Rue, n° 308;

Ont formé entre eux une société de commerce en nom collectif ayant pour objet l'entreprise générale de fumisterie, chauffage, ventilation et tout ce qui se rapporte à cette entreprise.

Le siège de la société est actuellement à Roubaix, rue Pellart, n° 15.

La raison et la signature sociales sont:

LE MORVAN & STIERNET

La société est faite pour une durée illimitée à compter du premier mars mil neuf cent vingt.

Aucun associé ne pourra toutefois en demander la dissolution avant dix ans et il ne pourra le faire qu'à charge de prévenir son co-associé par écrit six mois au moins avant l'expiration de la période décennale; si la société continue la dissolution ne pourra plus être demandée avant un nouveau délai de dix ans, moyennant même délai d'avertissement et ainsi de suite indéfiniment par périodes décennales.

Le capital social est fixé à cent cinquante mille francs apportés par M. Stiernet à concurrence de cent trente mille francs, ci ..... 130.000 fr.

Et par M. Le Morvan à concurrence de vingt mille francs, ci ..... 20.000 fr.

M. Le Morvan apporte en outre à la société ses connaissances techniques, ses aptitudes et ses relations.

M. Le Morvan aura la faculté de laisser tout ou partie de ses bénéfices à titre d'apport à ladite société et ce jusqu'à concurrence de cinquante-cinq mille francs pour former avec les vingt mille francs, montant de son apport, une somme de soixante-quinze mille francs égale à la moitié du capital.

M. Stiernet devra retirer sommes égales à celles versées par M. Le Morvan au fur et à mesure des sommes laissées par celui-ci, de façon que le capital soit toujours de cent cinquante mille francs.

Les associés auront individuellement et séparément la gestion, l'administration et la signature sociales.

Ils ne pourront en user que pour les besoins et affaires de la société régulièrement traitées et portées sur les livres sociaux à peine de nullité même à l'égard des tiers qui seront suffisamment prévenus par la publication de l'extrait des présentes; en conséquence, tous billets, lettres de change et engagements quelconques pour être valables devront exprimer la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Sur les réserves ci-après exprimées, chacun des associés peut notamment recevoir et payer toutes sommes, créer et endosser tous effets, traiter, transiger, compromettre; consentir tous arrangements, concordats et atermoiements; se désister de tous privilèges, hypothèques, action résolutoire ou en folle enchère, faire mainlevée de toutes inscriptions, saisies ou oppositions et de tous empêchements quelconques, le tout avec ou sans paiement; consentir toutes mentions et subrogations avec ou sans garantie.

Toutefois, tous emprunts et levées de fonds à découvert chez les banquiers ainsi que tout achat de matériel, de marchandises, etc., pour une somme supérieure à dix mille francs ne seront valables qu'avec la signature des deux associés.

La société ne sera responsable d'aucune dette ni d'aucun fait pour les opérations qui ne rentreraient pas dans l'objet de la société; M. Le Morvan aura la direction technique de l'entreprise et M. Stiernet s'occupera plus spécialement de la comptabilité, la correspondance et les écritures.

En cas de décès d'un associé la société n'étant pas dissoute de plein droit, les clauses des statuts y relatives seront publiées en temps utile.

A toute époque, soit pendant le cours de la société, soit durant sa liquidation, il pourra être apporté aux présents statuts toutes les modifications que les parties jugeront convenables, notamment: l'introduction de nouveaux associés, le retrait d'associé, l'augmentation d'objet, la transformation de la présente société en commandite simple ou par actions, anonyme ou à capital variable, la fusion avec d'autres sociétés, la création et la participation à tous syndicats, à toutes sociétés financières, commerciales ou industrielles quelconques, par souscription, apport de capitaux ou autrement.

Pour extrait: (Signé): FONTAINE.

Deux expéditions dudit acte de société ont été déposées le cinq mars mil neuf cent vingt, l'une au greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix, et l'autre au greffe de la Justice de Paix du canton Nord de Roubaix.

Pour mention: (Signé): FONTAINE. 46877d

SOCIETE DES

PÉTROLES DE DABROWA

Société anonyme

au capital de 15 millions de francs

Siège social: 34, rue Faidherbe, 34, LILLE

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, le mercredi 31 mars 1920, à l'Hôtel Delaunoy, 210, rue Nationale, à Lille (entrée: 3, rue Colson), à quatorze heures et demie.

Ordre du jour:

1° Présentation du bilan établi suivant les résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 3 décembre 1919;

2° Augmentation du capital: réalisation et approbation des projets et des modalités de l'augmentation décidée le 3 décembre 1919;

3° Augmentations futures: pouvoirs à donner au Conseil d'administration;

4° Modification des articles 6, 55 et 92 des statuts. Pouvoirs à donner au Conseil d'administration de traiter avec l'Association Civile des Porteurs de Parts;

5° Modification des articles 90, 44 et 45 des statuts.

L'Assemblée générale extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, et chaque société a droit à autant de voix qu'il possède d'actions, tant comme propriétaire que comme mandataire.

Les actions au porteur devront être déposées cinq jours au moins avant la date de cette assemblée:

A la Banque Georges Clairin et Cie, Palais de la Bourse, Lille.

Au Crédit du Nord, rue Jean-Roisin, à Lille, ou dans ses succursales.

Chez MM. les agents de change près la Bourse de Lille.

Chez Méd. Jordanon et Cie, banquiers, 3 et 5, rue Saint-Georges, à Paris;

Chez M. J. Joire, banquier, à Tourcoing et à Lille;

A la Banque d'Alsace et de Lorraine (siège social et agences).

Les certificats de dépôt serviront de cartes d'admission nominatives.

Pour assurer le quorum nécessaire, MM. les Actionnaires sont priés d'assister à l'Assemblée ou de s'y faire représenter. Des formules de pouvoir sont à leur disposition au siège social, 34, rue Faidherbe, Lille, et dans les établissements énumérés ci-dessus.

Il sera alloué un jeton de présence de UN FRANC par action représentée à l'Assemblée, à la condition que le quorum soit atteint.

Le Conseil d'Administration. 46923d

Suivant acte sous signatures privées en date à Roubaix du 27 février 1920:

1° Mme Blanche HERKENRATH, propriétaire, demeurant à Roubaix, rue de l'Industrie, n° 83, veuve de M. Paul-Donat GUEDIN;

2° M. Arthur COPEJANS, employé de commerce, et Mme Anna GUEDIN, son épouse, demeurant ensemble à Roubaix, rue des Vosges, n° 26;

3° Mme Julienne GUEDIN, propriétaire, demeurant à Paris-Plage, veuve de M. Jean WAROQUIER;

4° Et M. Jules GUEDIN, industriel, demeurant à Roubaix, rue de l'Industrie, n° 72;

Ont discuss purement et simplement la société en nom collectif ayant existé entre MM. Paul et Jules GUEDIN, formée entre eux par acte sous signatures privées, en date à Roubaix, du 10 mai 1904, sous la raison sociale « Guédin Frères », pour le commerce de bois et le sciage et tout ce qui s'y rapporte, avec siège social à Roubaix, rue de l'Industrie, n° 77.

Cette dissolution a eu lieu du jour de l'acte. 46914

Aux termes de deux actes sous signatures privées en date à Roubaix du 28 février 1920, l'Mme Blanche Herkenrath, propriétaire, demeurant à Roubaix, rue de l'Industrie, n° 83, veuve de M. Paul-Donat Guédin; 2° M. Arthur Copéjans, employé de commerce, et Mme Anna Guédin, son épouse, demeurant ensemble à Roubaix, rue des Vosges, n° 26; 3° Mme Julienne Guédin, propriétaire, demeurant à Paris-Plage, veuve de M. Jean Waroquier; ont cédé à M. Jules Guédin, industriel, demeurant à Roubaix, rue de l'Industrie, n° 72, tous leurs droits mobiliers et immobiliers dans la société en nom collectif ayant existé entre MM. Paul et Jules Guédin, formée entre eux par acte sous signatures privées en date à Roubaix du 10 mai 1904, sous la raison sociale: « Guédin Frères », pour le commerce de bois, le sciage et tout ce qui s'y rapporte, avec siège social à Roubaix, rue de l'Industrie, 72.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues chez M. Jules Guédin, à Roubaix, 72, rue de l'Industrie. 46915. Pour première insertion.

Etude de Me Victor ROUZE, docteur en droit, avoué à Lille, 48, rue d'Angleterre.

DIVORCE

D'un jugement rendu contradictoirement par la première chambre du Tribunal civil de Lille, le 9 mars 1917, enregistré, confirmé par arrêt de la Cour d'appel de Douai en date du 19 novembre 1919, enregistré et signifié,

Il appert:

Que le divorce a été prononcé au profit de Madame Pauline MERLIER, épouse de M. Albert LAMBION, demeurant à Tourcoing, rue de l'Amidonnerie, n° 41,

Ayant pour avoué Me ROUZE.

A l'encontre de Monsieur Albert LAMBION, demeurant à Tourcoing, rue Balzac, n° 29.

Ayant pour avoué Me JASPAR. Pour extrait: (Signé): ROUZE. 45895d

IMMEUBLES

A vendre ou à louer

CHAMBRE MEUBLÉE à louer à personne tranquille. Adr. au Journal. Tg. 46969d

MAISON A VENDRE, front à rue, sur 400 mètres, 5 pl. rez-de-ch. dont 1 ch., 9 ch. mans., grange, écurie, potager entouré de haies; arrêt tram Templeuve (Belg.), 40 min. Place Rx en tram. Prix 10.000 fr. S'ad. 1 r. de l'Eglise, Touffiers. — Même adresse une cuisinière fête double syst. nickelée, état neuf, prix 400 fr. 22811d

ON DEMANDE A LOUER appartem. n. meub à Tg ou env. Ecr. init. C.G.G. au Jl. 46936d

Etude de Me DORGE, notaire à Aubigny-en-Artois (P.-de-C.)

A VENDRE

BRASSERIE-MALTERIE en pleine activité, à 15 kilomètres d'ARRAS.

A VENDRE à l'amiable, maison à Roubaix, rue des Fossés, 73, avec petit atelier. Prix modéré. S'adresser à Me Bayart, notaire à Roubaix, rue Neuve, 48. 46899

CHAMBRE meublée à louer p une personne seule. S'adr: 17, rue d'Orm, Roubaix. 27755d

ON DEMANDE appartement 2 pièces non garnies à louer, ou maison de 50 à60 francs. Pr. adr. bur. du journal. 26797

TOURCOING Récompense à qui me fera louer maison employé, libre de suite ou courant avril. S'ad. Desreuseaux, 52, rue Verte, Tg. 46937

ON CHERCHE A LOUER pour un an immeuble pouvant servir à usage de commerce, autant que possible dans le centre de Tg. Indiq. prix init. C.E.E. au journal 46907d

BONNE RECOMPENSE à qui procurera dans Roubaix petite maison de 30 à 40 francs avec gaz si possible. Pr. adr. au bur. du journal. 26805d

REMPLOI On demande à acheter petit remploi industriel. — Ecrire: VANDAMME 58, rue Conférence, à Roubaix. 46891

**TOURCOING